

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Rapport d'activité – saison 2017-2018

Une saison peu chargée en « affaire», d'où le sérieux et le travail remarquable effectué par nos commissions.

- La commission se sera réunie 4 fois au cours de la saison.
- 4 dossiers ont été examinés suite à des décisions de la commission de discipline.
 - 3 dossiers ont vu la décision de première instance infirmée.
 - 1 dossier a été déclaré irrecevable.
 - 1 dossier (réponse faite par courrier) a été jugé non conforme.

Remarques

Les commissions qui prennent des sanctions le font dans le respect des règlements et avec objectivité, ce qui explique le très faible nombre de contestations par rapport au nombre de dossiers traités en première instance.

Les premières instances jugent principalement sur dossier. Les éléments nouveaux apportés lors des auditions autorisent souvent que certains jugements puissent être revus.

Remerciements à tous mes collègues de la commission et au service administratif du District pour son excellente collaboration.

Le Président
Gérard BOUCHAUD